

Jour de séance 25

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Première session, 55^e législature
le mercredi 14 avril 2004

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Messages de félicitations
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés
Questions orales
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

FEUILLETON ET AVIS **ORDRE DU JOUR**

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement. (Motion 65.)
Débat ajourné (le premier ministre).

Motion 77 — L'hon. M. Alward, appuyé par l'hon. M. P. Robichaud, proposera, le mardi 13 avril 2004, la résolution suivante :
attendu que la pêche commerciale est une partie essentielle de la vie économique et culturelle des régions côtières du Nouveau-Brunswick ;

attendu que, le 25 mars 2004, le ministre fédéral des Pêches et des Océans a annoncé son intention de stabiliser les allocations dans plus de 29 pêches de l'Atlantique, y compris celle du crabe des neiges du golfe, et a rendu public le Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte Atlantique du Canada, un plan détaillé visant à orienter la gestion des pêches ;

attendu que le cadre stratégique en question établit que les processus décisionnels en matière de gestion des pêches doivent être équitables, transparents et assujettis à des règles et à des procédures précises et cohérentes et qu'ils doivent être perçus comme tels ;

attendu que, en 2003, le ministre fédéral des Pêches et des Océans a annoncé un plan de gestion triennal pour le crabe des neiges du golfe, qui fixait pour 2003-2005 les allocations et les parts des flottilles et des zones et reconnaissait les parts historiques provinciales du Nouveau-Brunswick ;

attendu que, le 1er avril 2004, le ministre fédéral des Pêches et des Océans a modifié unilatéralement le plan de gestion triennal du crabe au détriment des parts historiques provinciales du Nouveau-Brunswick et en contradiction directe avec les principes du Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte Atlantique ;

attendu que l'effet de la décision est l'allocation de 320 t de crabe des neiges du Nouveau-Brunswick à une autre province, ce qui entraîne une perte directe de 2,1 millions de dollars pour les pêcheurs du Nouveau-Brunswick et une perte de près de 6 millions dans l'activité économique de la province pour 2004 seulement ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative fasse part de son appui au principe selon lequel les processus décisionnels en matière d'allocations doivent être équitables, transparents et assujettis à des règles et à des procédures précises et cohérentes comprises dans le Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte Atlantique et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement fédéral à réaffirmer les parts historiques provinciales inscrites dans le plan de gestion du crabe des neiges de 2003-2005, à respecter les engagements pris à l'égard de la province et à rétablir les allocations du Nouveau-Brunswick de 2003-2005 conformément au Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte Atlantique.

DÉBATS AJOURNÉS

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 3, *Loi sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Mockler.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 4, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Fitch.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur les entreprises de service public* [M. S. Graham.], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Green, c.r.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 7, *Loi modifiant la Loi sur les assurances* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Green, c.r.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Ashfield

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur la pêche sportive et la chasse*, soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Ashfield

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Green, c.r.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur les régies régionales de la santé* [M^{me} Weir], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. E. Robichaud.

COMITÉ PLÉNIER

- 13, *Loi concernant les services à la santé mentale et les services de santé publique.* L'hon. M. E. Robichaud
- 14, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale.* L'hon. E. Robichaud
- 15, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.* L'hon. M^{me} Blaney
- 16, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale.* L'hon. M. Green, c.r.
- 19, *Loi modifiant la loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick.* L'hon. M. Mockler
- 20, *Loi concernant des questions administratives de diverses lois sur les corporations et les sociétés.* L'hon. M. Mockler
- 21, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille.* L'hon. M. Huntjens
- 22, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation.* L'hon. M^{me} Dubé
- 23, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif.* L'hon. M. Lord
- 24, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne.* M^{me} Weir
- 27, *Loi supplémentaire de 2003-2004 (1) portant affectation de crédits.*

- L'hon. M. Volpé
- 29, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale.* L'hon. M. E. Robichaud.
- 30, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux.*
L'hon. M. E. Robichaud.
- 31, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.* L'hon. M^{me} Blaney.
- 32, *Loi modifiant la Loi sur la garde et la détention des adolescents.*
L'hon. M. Steeves.
- 33, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'eau.* L'hon. M^{me} Fowlie.
- 34, *Loi modifiant la Loi sur la pêche sportive et la chasse.* L'hon. M. Ashfield.
- 35, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.* L'hon. M. Mockler.
- 36, *Loi abrogeant la Loi sur les ventes en bloc.* L'hon. M. Green, c.r.
- 37, *Loi sur les dons de tissus humains.* L'hon. M. E. Robichaud.
- 38, *Loi concernant le magasinage le dimanche.* L'hon. M^{me} Fowlie.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ RENVOYÉS D'OFFICE AU COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 40, *Loi constituant l'association des Technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick.* M. Holder.
- 41, *Loi constituant en corporation l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick.*
M. MacDonald.

COMITÉ DES SUBSIDES

- Budget de capital 2004-2005
Budget supplémentaire 2003-2004, Volume I (étude conclue)
Budget supplémentaire 2002-2003, Volume II (étude conclue)
(transmis par message de S.H. le lieutenant-gouverneur, le 16 décembre 2003)
- Document budgétaire, Comptabilisation des immobilisations corporelles
(déposé par l'hon. M. Volpé, le 16 décembre 2003)
- Budget principal 2004-2005
(transmis par message de S.H. le lieutenant-gouverneur, le 30 mars 2004)

PROJETS DE LOI RENVOYÉS D'OFFICE AU COMITÉ PERMANENT DE MODIFICATION DES LOIS

- 2, *Loi sur la protection des bénévoles.* M. S. Graham.
(Renvoyé le 1^{er} août 2003.)
- 5, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail.* M. S. Graham.

(Renvoyé le 7 août 2003.)

AVIS DE MOTIONS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

MOTIONS RÉGLÉES

Motion 22 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 23 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 24 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 25 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 30 — L'hon. M. Lord. Adoption de la motion le 5 août 2003.

Motion 46 — L'hon. M. Volpé. Débat sur la motion le 16 décembre 2003 ;
adoption de la motion le 16 décembre 2003.

Motion 47 — L'hon. M. Lord. Adoption de la motion le 9 décembre 2003.

Motion 48 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion amendée
le 19 décembre 2003.

Motion 59 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 12 décembre 2003.

Motion 71 — L'hon. M. Volpé. Adoption de la motion le 19 décembre 2003.

Motion 72 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 19 décembre 2003.

Motion 74 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 31 mars 2004.

MOTIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Selon l'alternance prévue au paragraphe 44(2.4), au paragraphe 44(2.5) et au paragraphe 44(2.6) du Règlement]

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. S. Graham, appuyé par M. MacIntyre, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le budget annuel du ministère de la Santé absorbe le plus gros pourcentage du budget provincial du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le rapport du Comité de l'étude sur les services de santé a souligné la nécessité d'une meilleure reddition de comptes dans le système de soins de santé ;

attendu que le rapport du Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé a confirmé la nécessité d'une meilleure reddition de comptes dans le système de soins de santé ;

attendu que le rapport final de la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada recommande l'adoption de la reddition de comptes comme sixième principe de la *Loi canadienne sur la santé* ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative appuie l'ajout de la reddition de comptes comme sixième principe de la *Loi canadienne sur la santé* et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à encourager d'autres gouvernements à appuyer l'ajout d'un tel sixième principe.

Motion 4 — M. S. Graham, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, en application du système actuel d'évaluation visant les services en foyer de soins, l'argent gagné et économisé par la famille au fil des ans sera calculé et utilisé pour garder le ou la pensionnaire dans un foyer de soins ;

attendu que le conjoint ou la conjointe n'aura rien à part la résidence familiale et une pension de retraite minime se situant au seuil de la pauvreté ;

attendu que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick s'inquiètent de la situation; qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à modifier la politique pour remplacer l'évaluation fondée sur les actifs par une évaluation fondée sur le revenu pour déterminer le soutien nécessaire pour les services en foyer de soins

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à examiner les exemptions admises pour le conjoint ou la conjointe qui reste à domicile afin d'éviter la liquidation des actifs.

Motion 13 — M. Carr, appuyé par M. Sherwood, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans sa plateforme électorale intitulée *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick affecte encore plus d'argent aux soins de santé et aux soins aux personnes âgées ;

attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait plus de médecins et de personnel infirmier que jamais auparavant ;

attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait des périodes d'attente plus courtes pour des services clés; qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à continuer de dispenser de meilleurs soins de santé à la population du Nouveau-Brunswick.

Motion 5 — M. S. Graham, appuyé par M. MacIntyre, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les montants maximaux des transferts du Programme de médicaments sur ordonnance de la province pour les personnes âgées au régime de Croix Bleue pour les personnes âgées, qui visent à couvrir les frais des médicaments sur ordonnance, ont été fixés en 1992 à 17 198 \$ pour une personne âgée seule et à 26 955 \$ pour les personnes âgées mariées et que ces montants demeurent inchangés ;

attendu que l'inflation au fil des ans réduit le pouvoir d'achat des gains des personnes

âgées ;

attendu que le gouvernement a reconnu un tel fait en incorporant dans ses mesures législatives sur l'impôt provincial sur le revenu une disposition visant à empêcher la non-indexation des paramètres fiscaux ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement d'examiner la faisabilité d'un rajustement du montant maximal au cours de l'année qui vient pour tenir compte de l'indice d'inflation mentionné ci-dessus pour les années qui se sont écoulées

et que l'Assemblée législative demande au gouvernement d'envisager l'adoption d'une politique de rajustement automatique des transferts maximaux au titre du Programme de médicaments sur ordonnance de la province en fonction d'un indice d'inflation convenable afin d'empêcher que la non-indexation des paramètres fiscaux ne cause des difficultés aux personnes âgées.

Motion 6 — M. S. Graham, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le nord-est du Nouveau-Brunswick enregistre un déficit au niveau de son développement économique comparativement au reste de la province;

attendu que le taux de chômage, spécialement le taux de chômage saisonnier, est très élevé dans le nord-est de la province;

attendu que le nord-est de la province connaît un exode de ses jeunes qui partent de la région pour l'université ou pour poursuivre de meilleures perspectives d'emplois;

attendu que la région est touchée par la fermeture imminente de la mine Noranda ;

attendu qu'une infrastructure routière améliorée est vital pour l'économie du nord-est du Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'amélioration des capacités du port de Belledune dans son rôle comme pierre angulaire du développement économique du nord-est est grandement reconnu ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement de poursuivre l'établissement de la stratégie de développement économique du nord-est du Nouveau-Brunswick en coopération avec le gouvernement du Canada pour développer l'économie de la région.

Motion 7 — M. S. Graham, appuyé par M^{me} Robichaud, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les tests administrés pendant de nombreuses années aux élèves du Nouveau-Brunswick des secteurs francophone et anglophone montrent invariablement qu'il y a des possibilités d'amélioration ;

attendu que des recherches montrent qu'une amélioration du rapport élèves-enseignant pendant les premières années a une influence bénéfique sur le rendement scolaire ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à améliorer le rapport élèves-enseignant de la maternelle à la 3e année en réduisant le

nombre moyen d'élèves par classe d'un élève chaque année pendant quatre ans et que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à améliorer le rapport élèves-enseignant ressource dans chaque district scolaire.

Motion 15 — M. Williams, appuyé par M. Betts, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les premiers ministres des provinces et les leaders territoriaux ont été unanimes en réitérant récemment leur demande au gouvernement fédéral d'intensifier ses efforts en vue de devenir un partenaire plus actif dans le renouvellement des soins de santé au Canada ;

attendu que de récents sondages confirment que les Canadiens et Canadiennes sont préoccupés par le niveau actuel du financement fédéral pour la santé et s'inquiètent des effets de son insuffisance sur les services actuels et futurs ;

attendu que le mécanisme de financement annoncé par le premier ministre fédéral le 5 février n'a pas permis de répondre adéquatement au besoin qu'a la population canadienne d'un partenariat durable de financement des soins de santé, tel que l'a demandé la Commission fédérale sur l'avenir des soins de santé au Canada ;

attendu que le gouvernement fédéral demeure dans une bonne position financière et qu'il est clairement en mesure d'honorer maintenant son engagement envers les gens du Canada ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative démontre son appui envers de meilleurs soins de santé au Nouveau-Brunswick en demandant au gouvernement fédéral d'augmenter le financement de 2 milliards de dollars en 2003-2004, de 3 milliards en 2004-2005 et de 1 % par année par la suite, jusqu'à ce que la part fédérale atteigne 25 % des dépenses des provinces et territoires pour la santé et les programmes sociaux.

Motion 8 — M. S. Graham, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que 1 enfant sur 500 souffre d'autisme ;

attendu que, dans la cause Auton c. Colombie-Britannique, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision selon laquelle le défaut de la Colombie-Britannique de fournir un traitement efficace à un enfant souffrant d'autisme était une violation des droits de cet enfant en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a en main le rapport intitulé Cadre d'action pour un système de prestation intégrée de services aux personnes autistes au Nouveau-Brunswick, du Comité interministériel sur les services aux personnes autistes, rapport qui a été achevé en novembre 2001 ;

attendu que les chances de guérison maximale diminuent chaque jour pour les enfants du Nouveau-Brunswick qui ne suivent pas de traitement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre en oeuvre immédiatement les recommandations du Cadre d'action pour un système de prestation intégrée de services aux personnes autistes au Nouveau-Brunswick.

Motion 9 — M. S. Graham, appuyé par M^{me} Robichaud, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le salaire horaire moyen des femmes se situe à 79 % de celui des hommes au Nouveau-Brunswick ;

attendu que le Conseil consultatif sur la condition de la femme affirme qu'environ la moitié de l'écart salarial « est due à la sous-évaluation traditionnelle des emplois des femmes, qui sont moins bien rémunérés que bon nombre d'emplois traditionnellement réservés aux hommes » ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit faire preuve de leadership dans le dossier de l'équité salariale ;

attendu qu'il y a encore des parties des services publics auxquelles la Loi sur l'équité salariale ne s'applique pas et qui regroupent des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à modifier la *Loi sur l'équité salariale* afin qu'elle s'applique à toutes les parties de la fonction publique

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à poursuivre activement l'objectif d'assurer que la *Loi sur l'équité salariale* s'applique au secteur privé.

Motion 18 — M. Stiles, appuyé par M. MacDonald, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans sa plate-forme électorale intitulée *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait le taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas dans l'est du Canada ;

attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait le taux d'impôt pour les petites entreprises le plus bas de l'ensemble du Canada ;

attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait le seuil d'exonération d'impôt pour les personnes à faible revenu le plus haut de l'ensemble du Canada ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à continuer d'offrir, de façon prudente et raisonnable, des impôts réduits pour la population du Nouveau-Brunswick.

Motion 21 — M. Murphy, appuyé par M. Richard, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, en mars 2002, Waleed Arif, un jeune autiste, a été placé à Centracare ;

attendu que la décision de placer M. Arif à Centracare allait à l'encontre des recommandations de son propre médecin, de son propre psychologue et de son propre psychiatre ;

attendu que le personnel de Centracare a mis en doute la pertinence de ce placement ;

attendu que l'état de santé de M. Arif s'est visiblement détérioré depuis son placement à Centracare ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à retirer Waleed Arif de Centracare et à lui fournir le traitement requis par son état de santé.

Motion 26 — M. Boudreau, appuyé par M^{me} Robichaud, proposera, le jeudi 7 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les élèves se font intimider dans leurs écoles ;
attendu que l'intimidation existe à tous les niveaux scolaires dans les écoles du Nouveau-Brunswick ;
attendu que l'intimidation a de graves répercussions sur l'estime de soi ;
attendu que les élèves doivent apprendre à faire face au problème ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative recommande fortement au gouvernement d'ordonner au ministère de l'Éducation de tenir chaque année scolaire, dans chaque école de la province, des colloques sur la façon de composer avec les auteurs d'intimidation.

Motion 27 — M. Targett, appuyé par M. Foran, proposera, le jeudi 7 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement a exposé un certain nombre d'engagements envers la population du Nouveau-Brunswick pendant la dernière campagne électorale ;
attendu que des réductions sont maintenant imminentes aux ministères ;
attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont chargé le gouvernement de respecter ses engagements ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter à la Chambre un plan et un calendrier globaux pour la mise en oeuvre des engagements en question.

Motion 20 — M. Holder, appuyé par M. C. LeBlanc, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans sa plate-forme électorale intitulée *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick consacre encore plus d'argent à l'éducation, aux universités, aux étudiants et aux étudiantes ;
attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que les enfants du Nouveau-Brunswick soient tous capables de lire avant la fin de la 2e année ;
attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait plus de personnel enseignant et de ressources dans les salles de classe ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à continuer de dispenser une éducation de qualité à la population du Nouveau-Brunswick.

Motion 29 — M. Branch, appuyé par M. S. Graham, proposera, le mardi 12 août 2003, la résolution suivante :

attendu que notre population des régions rurales du Nouveau-Brunswick a exprimé son rejet du plan du gouvernement visant l'ajout d'un autre palier de gouvernement et ayant comme programme caché l'imposition d'un fardeau fiscal additionnel que cette population n'a pas les moyens de supporter ;

attendu que le gouvernement actuel a clairement déclaré son intention de faire payer entièrement à même l'impôt foncier des régions rurales les services de transport et de maintien de l'ordre que dispense la province dans les secteurs du Nouveau-Brunswick non constitués en municipalités ;

attendu que l'assiette fiscale des secteurs du Nouveau-Brunswick non constitués en municipalités ne peut pas couvrir de tels coûts sans une hausse importante du taux de l'impôt foncier ;

attendu que les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick assument déjà une partie des coûts des transports par le truchement de la taxe sur l'essence, dont les recettes, selon les dires du gouvernement actuel, sont affectées entièrement au budget du ministère des Transports ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à abandonner son plan visant à augmenter le taux d'impôt foncier de base dans les régions rurales pour couvrir l'ensemble des coûts des transports et du maintien de l'ordre dans les secteurs du Nouveau-Brunswick non constitués en municipalités et à abandonner son plan visant à créer un palier d'administration municipale dans les régions rurales, assorti d'un impôt foncier additionnel.

Motion 35 — M. S. Graham, appuyé par M. Haché, proposera, le mardi 16 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans le document intitulé *Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick : 2002-2012*, le premier ministre et son parti ont désigné un budget équilibré comme un moyen de créer un contexte fiscal et commercial compétitif ;

attendu que le document intitulé *Visons plus haut. Allons plus loin. : 2003-2007* désigne un budget équilibré comme l'une des cinq grandes priorités du gouvernement conservateur actuel au cours des quatre prochaines années ;

attendu que Dominion Bond Rating Service a déclaré que la province a en 2002-2003 enregistré un premier déficit en huit années ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter un budget équilibré pour l'année financière 2003-2004 en cours

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter un budget équilibré pour l'année financière 2004-2005.

Motion 36 — M. S. Graham, appuyé par M. Ouellette, proposera, le mardi 16 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement provincial a amorcé le processus de réforme de la

gouvernance locale en 1999 ;
attendu que de nombreux comités ont étudié la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick et que de nombreux rapports ont été déposés depuis le début du processus de réforme de la gouvernance locale ;
attendu que la province n'a toujours pas pris de décision au sujet de la réforme de la gouvernance locale ;
attendu que les 103 municipalités ont approuvé à l'unanimité un nouveau modèle de financement ;
attendu que le gouvernement provincial a rejeté la proposition des municipalités et a proposé une initiative qui constitue une mesure temporaire et qui ne résout pas le problème du financement des municipalités ;

attendu que la mesure temporaire proposée par le gouvernement amènera une diminution du financement des municipalités ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à s'engager à l'égard d'un financement municipal stable et de la mise en oeuvre d'un nouveau partenariat financier avec les municipalités au cours de la prochaine année.

Motion 61 — M. S. Graham, appuyé par M. Haché, proposera, le mardi 23 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu qu'une étude récente commandée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a révélé que les enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick dépensent en moyenne 420 \$ par année de leur propre argent pour équiper leurs salles de classe et leurs élèves ;
attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le premier ministre a promis que le « Nouveau-Brunswick aura plus de personnel enseignant et de ressources dans les salles de classe » ;
attendu que, dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*, le premier ministre a promis que le « Nouveau-Brunswick consacrera encore plus d'argent à l'éducation, aux universités, aux étudiants et étudiantes » ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à augmenter les fonds accessibles aux écoles pour l'achat de fournitures pour les salles de classe, comme les éducatrices et éducateurs l'ont eux-même demandé
et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à investir dans une technologie informatique qui soit adéquate et appropriée.

Motion 66 — M. Foran, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 30 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu que le corps de police de Moncton a été dissout et remplacé par la GRC en 1998 ;
attendu qu'un différend se poursuit au sujet des caisses de retraite des anciens membres du corps de police de Moncton ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à

effectuer une vérification afin de déterminer l'entente explicite ou implicite en vigueur au moment du transfert ou à un moment ultérieur relativement au calcul des montants des prestations de retraite.

Motion 68 — M. Lamrock, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 30 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu que le nombre de dossiers d'élèves ayant des besoins spéciaux dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick a presque triplé au cours de la dernière décennie ;

attendu que les formules de financement des écoles ne tiennent pas compte de la nouvelle demande ;

attendu que le financement des écoles pour les aides-enseignants est fondé sur la population plutôt que sur le nombre de dossiers dans une école donnée ;

attendu que le personnel enseignant, les aides-enseignants, les parents et les enfants ont des difficultés dans des salles de classe où l'aide est insuffisante et où les besoins sont trop nombreux ;

qu'il soit résolu que la Chambre exhorte la ministre de l'Éducation à examiner le mécanisme actuel de financement de l'aide scolaire aux enfants ayant des besoins spéciaux pour que chaque enfant obtienne l'aide dont il a besoin pour réussir.

Motion 69 — M. Lamrock, appuyé par M. Boudreau, proposera, le mardi 30 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu que de nombreuses études internationales ont montré une corrélation directe entre la présence de bibliothèques scolaires bien financées et les capacités de lecture et d'écriture des enfants ;

attendu que la participation des bibliothécaires scolaires au chapitre de la préparation de plans de leçons, de l'aide au personnel enseignant et des conseils aux élèves a amélioré les résultats des élèves aux tests de lecture et d'écriture ;

attendu que, bien que le Plan d'apprentissage de qualité fixe comme objectif de donner des cartes de bibliothèque publique aux élèves, il ne fait aucune mention de l'amélioration des bibliothèques dans nos écoles ;

qu'il soit résolu que la Chambre exhorte la ministre de l'Éducation à préparer un addenda au Plan d'apprentissage de qualité, fixant des objectifs clairs à l'égard du financement, du fonds documentaire et de la dotation en personnel des bibliothèques scolaires.

Motion 70 — M. Lamrock, appuyé par M. Burke, proposera, le mardi 30 décembre 2003, la résolution suivante :

attendu que la route provinciale 8 traverse le quartier résidentiel de Marysville aux rues Bridge et Canada ;

attendu que la fréquence élevée d'accidents liés à des camions présente une menace continue à la vie et à la sécurité des gens qui habitent Marysville ;

attendu que le ministre des Transports a promis, dans le budget de capital de 2004-2005, d'entamer des discussions avec la ville de Fredericton afin de commencer les travaux en vue de la voie de détournement de Marysville ;

qu'il soit résolu que la Chambre exprime son appui à l'égard des efforts que déploiera le ministre des Transports pour faire de la voie de détournement de Marysville une réalité et qu'elle exhorte le ministre des Transports à prendre toute mesure raisonnable pour s'assurer que la province est prête à engager des fonds dans le projet de voie de détournement de Marysville dans le budget de capital de 2005-2006.

Motions portant dépôt de documents

**[Dans l'ordre de leur présentation
à la Chambre.]**

Motion 10 — M. S. Graham, appuyé par M. Richard, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le premier rapport trimestriel sur le budget de 2003-2004, préparé par le ministère des Finances.

(Réponse déposée le 6 août 2003.)

Motion 14 — M. Allaby, appuyé par M. Doucet, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les projets de comté attribués à chaque district du ministère des Transports pour l'année financière en cours.

(Documents demandés déposés le 13 août 2003.)

Motion 19 — M. Targett, appuyé par M. Lamrock, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports concernant les terrains expropriés pour la nouvelle route à quatre voies entre Longs Creek et Pokiok, y compris le nom des propriétaires, la superficie des terrains achetés et les montants payés.

Motion 33 — M. Targett, appuyé par M. Branch, proposera, le jeudi 14 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les ébauches de rapports, les résumés, les notes et les questions qui touchent les terrains boisés privés du Nouveau-Brunswick qui obtiennent le statut de « source principale d'approvisionnement ».

Motion 34 — M. Allaby, appuyé par M. Armstrong, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et à leur impact sur le ministère des Transports.

Motion 37 — M. MacIntyre, appuyé par M. Kennedy, proposera, le mardi 16

décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et à leur impact sur le ministère de la Santé et du Mieux-être.

Motion 38 — M. Landry, appuyé par M. Paulin, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et à leur impact sur le ministère du Tourisme et Parcs.

Motion 39 — M. Haché, appuyé par M. Kenny, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick.

Motion 40 — M. Armstrong, appuyé par M. Albert, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture.

Motion 41 — M^{me} Robichaud, appuyée par M. Boudreau, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Éducation.

Motion 42 — M. Albert, appuyé par M. Doucet, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de la Sécurité publique.

Motion 43 — M. Jamieson, appuyé par M. Ouellette, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Environnement

et des Gouvernements locaux.

Motion 44 — M. Lamrock, appuyé par M. Allaby, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Finances.

Motion 45 — M. McGinley, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

Motion 49 — M. Targett, appuyé par M. Brewer, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Ressources naturelles.

Motion 50 — M. Burke, appuyé par M. Lamrock, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de la Justice.

Motion 51 — M. Murphy, appuyé par M. Kennedy, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Services familiaux et communautaires.

Motion 52 — M. Kenny, appuyé par M. LeBlanc, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur la Société de développement régional.

Motion 53 — M. Arseneault, appuyé par M. Paulin, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le Bureau des ressources humaines.

Motion 54 — M. Arseneault, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Relations intergouvernementales et internationales.

Motion 55 — M. Brewer, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Approvisionnement et des Services.

Motion 56 — M. Doucet, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Énergie.

Motion 58 — M. S. Graham, appuyé par M. Brewer, proposera, le jeudi 18 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports relativement aux prévisions des recettes fiscales additionnelles, par tranche d'imposition, qui seront perçues à la suite de la mesure visant l'impôt sur le revenu qui nécessite une modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, annoncée par le ministère des Finances le 11 novembre 2003.

(Documents demandés déposés le 28 janvier 2004.)

Motion 60 — M. S. Graham, appuyé par M. Doucet, proposera, le mardi 23 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports échangés entre le ministère des Finances, le Cabinet du premier ministre, le bureau du contrôleur et Énergie NB concernant l'entente sur le change de devises intervenue entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Énergie NB afin de convertir 500 millions de dollars en fonds américains en 2002.

(Documents demandés déposés le 9 janvier 2004.)

Motion 62 — M. Lamrock, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 23 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux baux, ainsi que la correspondance ayant trait aux travaux de rénovation et au coût des travaux de rénovation effectués au bâtiment qui abrite le bureau de Campbellton du ministère des Services familiaux et communautaires, au 7^e étage du numéro 157 de la rue Water.

Motion 64 — M. Lamrock, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 23 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports échangés avec Transports Canada au sujet des priorités de votre gouvernement pour la route 11, la route 17 et le troisième passage à être construit à la frontière entre le Canada et les États-Unis, à St. Stephen.

Motion 73 — M. Haché, appuyé par M. Albert, proposera, le mardi 6 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous documents concernant la mission des premiers ministres Lord et Doer et de gens d'affaires de la province à Chicago et Atlanta qui a eu lieu du 2 au 5 février 2004, y compris, les noms des personnes ayant pris part à la mission (les gens d'affaire, les membres du personnel des différents ministères, les membres du personnel politique) la correspondance, les notes de service, les lettres, les courriers électroniques, les rapports, les analyses, les avis, les recommandations, les plans d'affaire, les projets soumis, les projets approuvés, les offres, les ententes, les subventions accordés, les subventions proposées, les prêts proposés et les prêts accordés, les dépenses détaillées encourues et payées par la province ou par des particuliers (pour chaque personne et pour la mission en général), les factures, les factures pour les services de limousine, pour la période s'échelonnant du 1^{er} septembre 2003 au 16 mars 2004.

(Documents demandés déposés le 8 avril 2004.)

Motion 75 — M. Paulin, appuyé par M. Albert, proposera, le mardi 13 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tout document concernant la coupe de bois et la sylviculture sur les terres du Village historique acadien, y compris la correspondance, les notes de service, les courriers électroniques, les rapports, les plans d'aménagement forestier, les analyses, les recherches, les avis, les recommandations, les contrats, les allocations de coupe, les appels d'offres, les soumissions et les comptes rendus de réunion pour la période allant du 1^{er} janvier 2002 au 6 avril 2004.

Motion 76 — M. Paulin, appuyé par M. Landry, proposera, le mardi 13 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute correspondance, les courriers électroniques, les télécopies, les lettres envoyées par des citoyens ou groupes au ministre des Ressources Naturelles et/ou ministre des Ressources Naturelles au sujet du parc provincial du Mont Carleton pour la période allant du 1^{er} janvier 2002 au 6 avril 2004.

Motion 78 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le mardi 13 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nom et la rémunération des personnes qui, depuis le 10 juin 2003, ont travaillé à temps plein, à temps partiel ou à forfait pour un conseil ou une commission du gouvernement ou y ont été nommées.

Motion 79 — M. Arseneault, appuyé par M. Paulin, proposera, le jeudi 15 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports et les contrats privés relativement au Programme de réaménagement des effectifs annoncé dans le budget de 2004-2005, les procédés pour déterminer les postes excédentaires et le calendrier de mise en oeuvre du programme en question.

Motion 80 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le mardi 20 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la documentation, les notes de service, les courriels, les télécopies, les lettres et les notes d'information échangés entre les responsables d'Énergie NB et des fonctionnaires ou des membres du gouvernement, ou les deux, concernant le report de la restructuration d'Énergie NB, du 1^{er} mars 2004 au 13 avril 2004.

Motion 81 — M. Arseneault, appuyé par M. Boudreau, proposera, le mardi 20 avril 2004, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre par le Bureau des ressources humaines, les rapports sur l'absentéisme, tant mensuels qu'annuels, de chaque ministère provincial ainsi que les rapports sur l'absentéisme qui sont fournis aux sous-ministres et qui précisent, pour le personnel de leur propre ministère et pour l'ensemble de la fonction publique, le nombre moyen de journées de congé de maladie prises et les coûts connexes ; il s'agit des rapports dont il est question dans le rapport du vérificateur général, du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2004.

MOTIONS RÉGLÉES

Motion 31 — M. S. Graham. Rejet de la motion le 7 août 2003.

PÉTITIONS

- 1, M. S. Graham — présentée le 30 juillet 2003.
(Réponse déposée le 8 août 2003.)
- 2, M. Allaby — présentée le 30 juillet 2003.
(Réponse déposée le 15 août 2003.)
- 3, M. Doucet — présentée le 30 juillet 2003.
- 4, M. Murphy — présentée le 30 juillet 2003.
(Réponse déposée le 13 août 2003.)
- 5, M. S. Graham — présentée le 1^{er} août 2003.
(Réponse déposée le 14 août 2003.)
- 6, M. Branch — présentée le 5 août 2003.
(Réponse déposée le 15 août 2003.)
- 7, M. Branch — présentée le 5 août 2003.
(Réponse déposée le 15 août 2003.)
- 8, M. Branch — présentée le 5 août 2003.
(Réponse déposée le 18 août 2003.)
- 9, M. Jamieson — présentée le 7 août 2003.
(Réponse déposée le 22 août 2003.)
- 10, M^{me} Weir — présentée le 11 décembre 2003.
(Réponse déposée le 6 janvier 2004.)
- 11, M^{me} Weir — présentée le 11 décembre 2003.
- 12, M. Boudreau — présentée le 11 décembre 2003.
- 13, M. Albert — présentée le 11 décembre 2003.
- 14, M. Burke — présentée le 12 décembre 2003.
(Réponse déposée le 6 janvier 2004.)
- 15, M. Boudreau — présentée le 16 décembre 2003.
(Réponse déposée le 4 février 2004.)
- 16, M. Boudreau — présentée le 16 décembre 2003.
(Réponse déposée le 4 février 2004.)
- 17, M. Arseneault — présentée le 18 décembre 2003.
(Réponse déposée le 13 janvier 2004.)
- 18, M. Burke — présentée le 18 décembre 2003.
(Réponse déposée le 13 janvier 2004.)
- 19, M. S. Graham — présentée le 19 décembre 2003.
(Réponse déposée le 13 janvier 2004.)
- 20, M. Allaby — présentée le 19 décembre 2003.
(Réponse déposée le 13 janvier 2004.)
- 21, M. Allaby — présentée le 19 décembre 2003.
(Réponse déposée le 6 janvier 2004.)
- 22, M. Foran — présentée le 31 mars 2004.
- 23, M. Stiles — présentée le 2 avril 2004.
- 24, M. Stiles — présentée le 2 avril 2004.
- 25, L'hon. M. E. Robichaud — présentée le 2 avril 2004.

- 26, M. Paulin — présentée le 2 avril 2004.
27, M. S. Graham — présentée le 6 avril 2004.
28, M. Brewer — présentée le 7 avril 2004.

RAPPORTS DE COMITÉS

- Premier rapport du Comité permanent de la procédure
(présenté le 9 décembre 2003.)
Premier rapport du Comité spécial de l'assurance automobile publique
(présenté le 2 avril 2004.)

QUESTIONS ÉCRITES

Question 1 **De :** M. Ronald Ouellette, député

À : l'hon. M. Huntjens,
ministre des Services familiaux et communautaires

La date du 15 août a été fixée pour sortir les résidents et résidentes du Foyer Morel et Lisa Leclerc de Grand Sault. Ce déménagement sera certainement difficile pour certain des résidents.

Est-ce que le ministère a fait des démarches avec les familles des résidents afin d'assurer que le déménagement des résidents du Foyer Morel se déroule dans l'ordre?

Est-ce que les résidents se sont trouver un autre foyer qui est prêt à les accueillir, dès le 15 août et est-ce que ces nouveaux foyers sont situés à un endroit qui est convenable pour ces gens?

(Réponse déposée le 13 août 2003.)

Question 2 **De :** M. Shawn Graham

À : l'hon. Jeannot Volpé,
ministre des Finances

Le paragraphe 16.1(5) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* décrit la formule selon laquelle le calcul de l'impôt du Nouveau-Brunswick est rajusté pour tenir compte des répercussions inflationnistes de la non-indexation des paramètres fiscaux.

Quel aurait été l'ajustement à l'inflation, tel que prévu au paragraphe 16.1(5), pour les tables d'impôt de 2003 pour le Nouveau-Brunswick?

(Réponse déposée le 21 janvier 2004.)

Question 3 **De :** M. Shawn Graham

À : l'hon. Jeannot Volpé,
ministre des Finances

La modification proposée de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* ne prévoit pas d'ajustement à l'inflation pour le calcul de l'impôt de 2003, ce qui fera en sorte qu'un certain nombre de contribuables du Nouveau-Brunswick seront reclassés dans des tranches d'imposition plus élevées et payeront des impôts plus élevés.

Quelle est l'estimation du ministère des Finances quant au nombre de contribuables qui seront touchés par la modification proposée? Combien de contribuables seront reclassés dans une tranche d'imposition plus élevée? Quelle est l'estimation?

(Réponse déposée le 21 janvier 2004.)

Question 4 **De :** M. Shawn Graham

À : l'hon. Jeannot Volpé,
ministre des Finances

Le reclassement des contribuables du Nouveau-Brunswick dans des tranches d'imposition plus élevées pour l'année d'imposition de 2003 entraînera des recettes fiscales additionnelles pour la province.

Quel est le montant approximatif des recettes fiscales additionnelles, par tranche d'imposition, qui reviendra à la province?

(Réponse déposée le 21 janvier 2004.)

Question 5 **De :** M^{me} Carmel Robichaud

À : l'hon. M^{me} Dubé,
ministre de l'Éducation

Combien y avait-il de certificats provisoires d'enseignement dans les districts scolaires en

2000, 2001, 2002 et en 2003?
(Réponse déposée le 15 janvier 2004.)

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative